

# Projet de budget 2017

## Volet Département des transports

Réunion de la Commission du Développement durable du 17.11.2016



# 1. Priorités en matière de transports

- Les crédits budgétaires 2017 tiennent compte des priorités du Gouvernement en matière de transports:
  - Amélioration de la mobilité entre les 3 principales agglomérations du pays:

Agglo Luxembourg, Agglo Sud et Agglo Nordstad
  - Développement d'une approche de durabilité de la mobilité des personnes sous toutes ces facettes en favorisant l'intermodalité:

réseau ferré, tramway, bus, mobilité douce, mobilité alternative
  - Contribution des transports au développement du secteur de la logistique
  - Amélioration de la sécurité routière

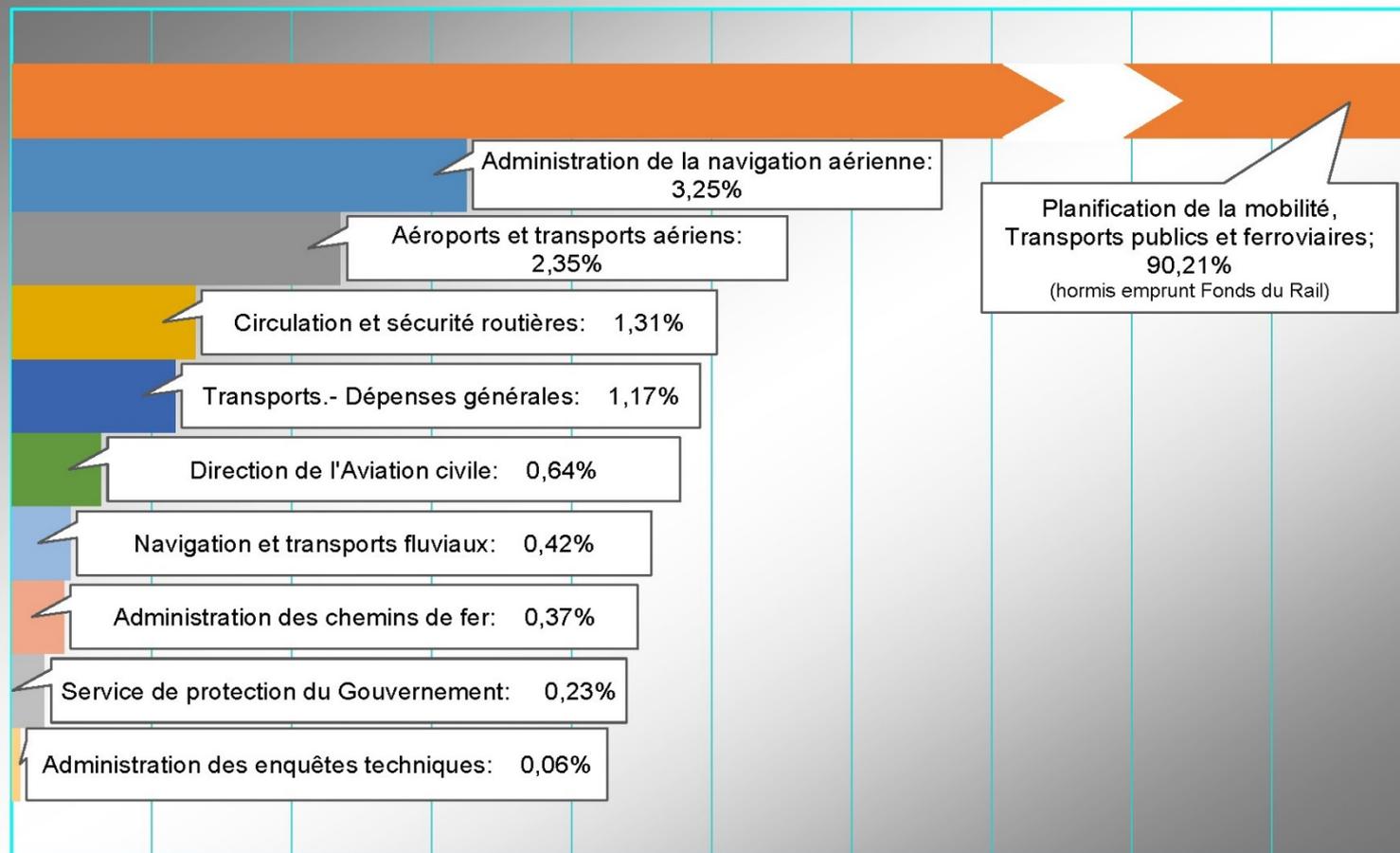
## 2. Aperçu général des crédits du Département des transports

Crédits totaux  
2017:

935 845 075 €

= 6,68 % du  
budget global  
de l'Etat

Ventilation des crédits 2017 du Département des transports  
(Dépenses courantes et dépenses en capital)



# 3. Le projet du tramway dans la Ville de Luxembourg

Budget pluriannuel	2015	2016	2017	2018	2019	2020
Services publics de tramways assurés par Luxtram	75	1 333	3 441	11 431	13 134	22 233
Participation aux frais de fonctionnement de Luxtram	1 757	2 543	2 501	2 067	2 047	2 497
Participation aux frais d'investissement liés à la ligne du tramway à Luxembourg entre la Gare Centrale et Luxexpo au Kirchberg	14 076	101 503	31 491	44 161	44 402	755
Participation aux frais d'investissement liés aux extensions du tramway dans l'agglomération de la Ville de Luxembourg	3 978	475	6 519	31 162	108 196	96
<b>Total (en milliers euros)</b>	<b>19 886</b>	<b>105 854</b>	<b>43 952</b>	<b>88 821</b>	<b>167 779</b>	<b>25 581</b>

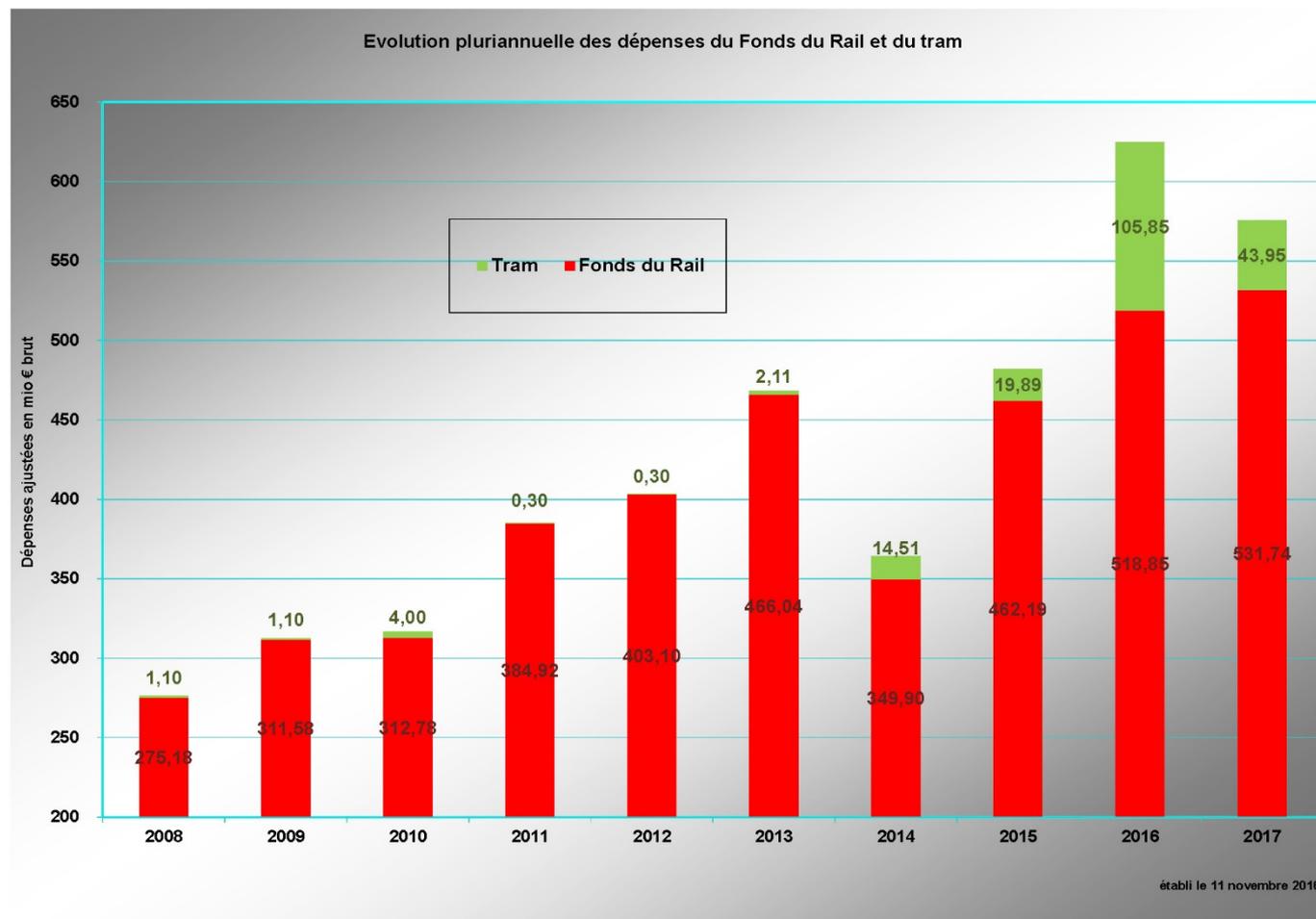
- Coût du projet: 565 millions € (indice 04/2013, y inclus la part de la Ville de Luxembourg)
- Investissement tronçon entre Gare Centrale et Luxexpo : 2/3 pour l'Etat et 1/3 pour la Ville de Luxembourg
- Investissement autres tronçons (prolongement Findel et Howald/Cloche d'Or) : 100 % pour l'Etat
- Mise en service du premier tronçon avec 8 stations de tram entre Luxexpo et Pont Rouge au second semestre 2017

# 4. Evolution des dépenses du Fonds du Rail et du tram

Progression des dépenses cumulées du Fonds du Rail et du tram

de 276,18 mio € en 2008 à 575,69 mio € en 2017

-> dédoublement (208%) en 10 ans



établi le 11 novembre 2016

## 5. Chemin de Fer - Fonds du Rail

- **Gestion courante de l'infr. ferroviaire: 132.770.864 €**  
(frais d'entretien du réseau ainsi que les dépenses relatives à la régulation du trafic, article 20.2.93.000)
- **Alimentation du Fonds du Rail: 10.000.000 €** (article 50.2.93.000)
- **Emprunt en vue de la réalisation du programme d'investissement: 200.000.000 €**
- **Grands projets en cours de réalisation en 2017**
  - Augmentation capacité Tête Nord à Luxembourg: 36,1 mio €
  - Réélectrification ligne Luxembourg – Kleinbettingen: 22,9 mio €
  - Ligne du Nord; amél. plate-forme et gare d'Ettelbruck: 6,6 mio €
  - Mise à deux voies Hamm – Sandweiler: 36,1 mio €
  - Nouvelle ligne Luxembourg – Bettembourg: 37,2 mio €
  - Plate-forme multimodale Bettembourg/Dudelange: 42,8 mio €



## 6. Chemin de Fer – services publics par rail et par route

- Budget total: 200.859.431 € (article 20.2.31.020)

- Partie rail: 173.288.012 €



Comprend: personnel de conduite, personnel d'accompagnement, redevance d'utilisation du réseau, amortissement du matériel roulant

8,1 millions de kilomètres (+ 2,5%)

Nouveauté: trains de nuit sur les lignes 10 et 60 le week-end

- Partie bus: 27.571.419 €

5,8 millions de kilomètres (stable)

# 7. Chemin de Fer – autres articles budgétaires

- Traitement des fonctionnaires (Commissaire du Gouvernement près les CFL, art. 20.2.11.000): **193.318 €**
- Autres aides art.7 (article 20.2.31.023): **2.509.618 €**
- Normalisation des comptes – pensions (article 20.2.32.001) **175.843.153 €**
- Alimentation du Fonds des Racc.Ferr.Int.(article 50.2.93.001) **2.000.000 €**



# 8. RGTR

## RGTR

- En premier lieu en effet, le réseau RGTR sera maintenu dans sa forme actuelle pour 2017 ; une réorganisation du réseau se réalisera en étapes à partir de 2019
- Tant pour l'exercice 2016 que pour 2017, le MDDI continue donc de se baser
  - sur le principe des modifications ponctuelles,
  - nouvelles lignes,
  - renforts ponctuels aux heures de pointe,
  - adaptations d'horaires de certaines courses à définir au besoin.
- Comme en 2015 et se basant sur les expériences des premiers mois déjà écoulés de 2016, le MDDI fait face
  - à une demande toujours croissante aux heures de pointe,
  - l'évolution de la situation du trafic en général,
  - les besoins croissants en mobilité (augmentation annuelle des frontaliers et de l'emploi des résidents),
  - ainsi que la saturation des routes.
- Il y a lieu de prévoir un budget de 159.000.000 € pour l'année 2017

## 8. RGTR (entreprises privées)

Lignes	Modifications RGTR en 2016/2017	Raison	Budget à prévoir en 2017
	nouvelle ligne transfrontalière Yutz - Luxembourg	Augmentation de la demande depuis le bassin lorrain	1 332 000,00 €
	navette Esch/Alzette - Foetz	Modification de la ligne 205	200 000,00 €
	ligne express Remich - Kirchberg	MODU	700 000,00 €
	Élaboration d'améliorations du réseau RGTR dans la Commune de Mondercange	MODU - Accessibilité du nouveau pôle d'échange Mondercange	1 500 000,00 €
	nouvelle ligne Lorentzweiler - Gosseldange - Mersch	MODU - Concept de mobilité "Uelzechtdall"	300 000,00 €
<b>142</b>	Prolongation vers Contern	Concept de mobilité "AirRegion"	115 000,00 €
<b>200</b>	Prolongation vers Dudelange		117 000,00 €
<b>720</b>	Prolongation à Contern	Accessibilité de la Zone industrielle à Contern	100 000,00 €
<b>470</b>	Prolongation vers Consdorf	Modification ponctuelle	50 000,00 €
<b>570, 663</b>	Réorganisation du réseau	Réorganisation du réseau RGTR dans les communes de Putscheid et Hosingen	150 000,00 €
<b>160, 163, 165</b>	Offre de Dimanche	Harmonisation de l'offre dans l'agglomération de la VDL	90 000,00 €
<b>222</b>	Renfort	MODU	300 000,00 €
	2 nouvelles lignes Nordstad	MODU - Concept de mobilité "Nordstad"	800 000,00 €
	nouvelle ligne Beckerich - Wandhaff	MODU	300 000,00 €
			<b>4 722 000,00 €</b>

# Service des AVL et TICE

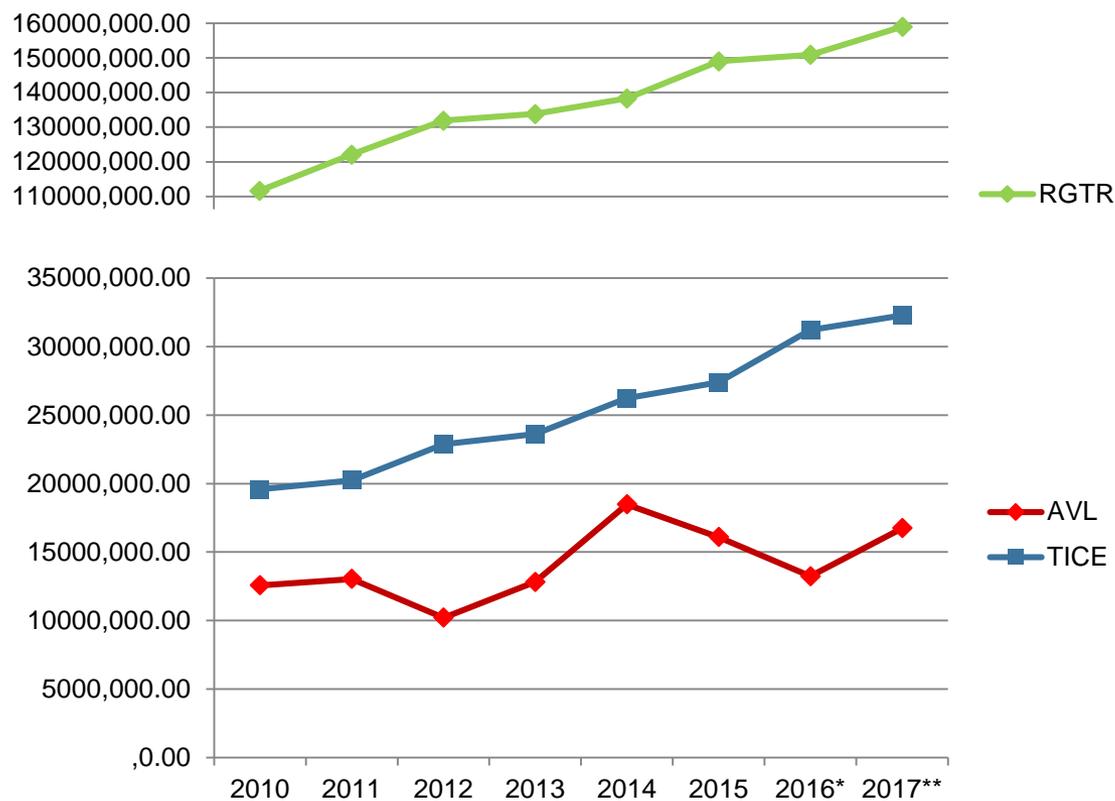
## AVL:

- Les frais du service d'autobus coordonné AVL/RGTR (y compris les modifications du réseau « chantier Hamilius ») est remboursé selon la convention du 01.01.2012 entre la Ville de Luxembourg et le MDDI et se base sur le schéma de rémunération du contrat RGTR.
- Un déchet de recettes dus à la tarification nationale uniforme est payé suivant convention Etat-Ville de Luxembourg signée le 31 décembre 2009
- Le calcul se base sur des comptages concernant l'utilisation des lignes d'autobus et notamment l'utilisation des titres de transport
- Le surcoût des frais est pris en charge par la Ville de Luxembourg.

## TICE:

- Les frais du service d'autobus du Syndicat des TICE est remboursé selon convention Etat-TICE et se base sur le schéma de rémunération du contrat RGTR.
- L'âge des autobus moyen pris en compte : 5 ans (suivant convention)
- 106 roulements d'autobus (83 roulements d'autobus standard, 23 roulements d'autobus articulés)
- Le surcoût des frais est pris en charge par les communes syndiquées.

# Transports publics RGTR, AVL, TICE: Dépenses



\*2016: budget voté

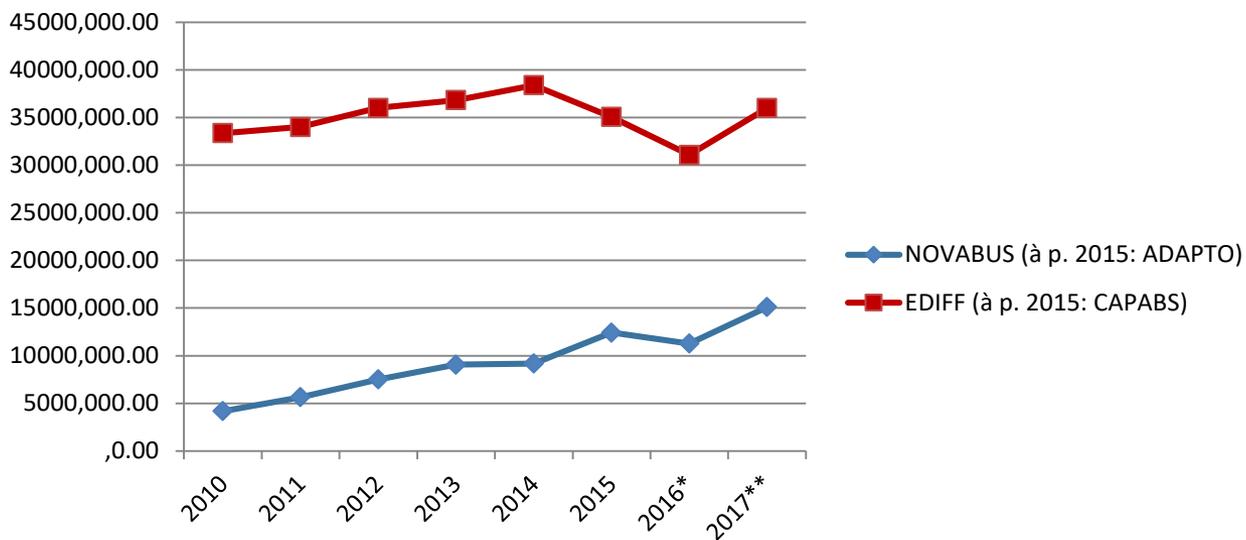
\*\* 2017: propositions

# 9. Transports spécifiques: CAPABS

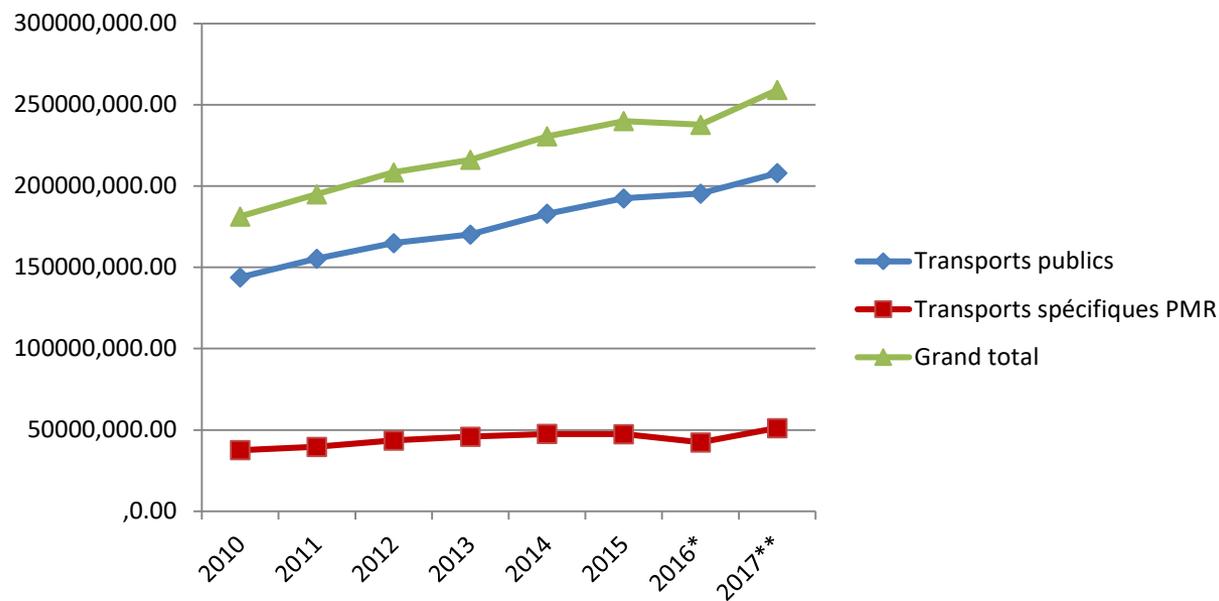
- Mars 2015: restructuration du service de transport « EDIFF » qui devient « CAPABS » (Transports Complémentaires d'Accessibilité pour Personnes A Besoins Spécifiques) avec l'entrée en vigueur des nouveaux contrats de services publics, conclus avec deux opérateurs de transport.
- tient compte de la décision du Conseil de Gouvernement du 4 avril 2014
- ne tient plus compte de certaines catégories de courses (notamment de transports l'intégration au 1<sup>er</sup> marché du travail pour des « salariés handicapés », ainsi que des transports pour des clients en traitement au Rehazenter; les premiers sont maintenant transportés moyennant les services ADAPTO et paient un abonnement; les autres sont redirigés vers ADAPTO paient leurs trajets au tarif habituel de 5.- ou 8.-€)
- obtention d'une meilleure vue globale des courses à exécuter et redressement de certaines incohérences dans les fiches de transports de l'ancien service EDIFF
- les attentes optimistes suite la soumission publique ainsi qu'aux marchés négociés en fin de compte n'ont pas pu être confirmées: accroissement de 6,7% des courses en 2015, mais l'alignement des frais des prestations réellement comparables entre la situation d'avant et celle d'après la conclusion des nouveaux contrats, a permis cependant de constater des économies financières à hauteur de 5,9%.

# Transports spécifiques: ADAPTO

- Nouvelle procédure d'accès depuis 1.3.2015 et critères plus stricts qui se basent sur la capacité de déplacement des personnes handicapées
- les demandes sont en forte croissance (augmentation d'environ 57% de 2015 à 2016)
- Depuis mars 2015 sont ajoutés les coûts pour les personnes qui bénéficient du statut de salarié handicapé et qui sont transportés journalièrement, ceci suite à la réorganisation « Capabs » imputables à l'article budgétaire 20.2.34.091. (77 bénéficiaires, situation mars 2016)



# Transports publics et spécifiques: Dépenses



\*2016: budget voté

\*\* 2017: propositions